

DEC170099DR06

Décision portant délégation de signature à M. Francis Raoul et à Mme Sylvie Costille pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6249 intitulée Laboratoire Chrono-Environnement

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6249, intitulée laboratoire Chrono-Environnement dont la directrice est Mme Gudrun Bornette ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Francis Raoul**, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté et directeur adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis Raoul, délégation est donnée à **Mme Sylvie Costille**, assistante ingénieur et administratrice aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 02 janvier 2017

La directrice d'unité
Gudrun Bornette